

Cap Magellan, association engagée pour la citoyenneté !

L'association Cap Magellan s'investit depuis plus de 25 ans dans la citoyenneté et accompagne les jeunes dans leurs démarches citoyennes. Une sensibilisation nécessaire car les constats concernant les implications citoyennes des luso-descendants et des Portugais de France sont assez alarmants. En effet, avec 492 000 Portugais en France seulement 81 682 se sont inscrit sur les listes des municipales de 2008, soit 16.6%. Si le nombre de recensés a *de facto* augmenté en 2018 du fait du recensement automatique sur les listes électorales portugaises, l'abstention elle devrait tout aussi automatiquement croître considérablement. Ce qui reste très inquiétant.

En ce qui concerne les jeunes, 68% des Français âgés de 18 à 25 ans affichent leur désintérêt pour le scrutin prévu du 23 au 26 mai, selon un sondage IFOP pour l'Anacej et leur taux d'abstention pourrait atteindre les 77%



Dans la même lignée que la campagne de citoyenneté « **Quem vota, conta** » qui avait réuni en 2013 plusieurs structures prépondérantes de la communauté franco-portugaise, Cap Magellan continue ses actions de sensibilisation à l'approche des élections européennes qui auront lieu le 26 mai prochain. Ainsi, dans le cadre de sa campagne annuelle, divisée en deux étapes incontournables, « **Eu inscrevo-me** » et « **Eu voto** », Cap Magellan sensibilisent les résidents portugais de France à l'inscription sur les listes électorales portugaises et françaises, et dans la continuité, à poursuivre leur démarche jusqu'au vote. Concernant le recensement portugais, il est rappelé que celui-ci est automatique et que la majorité des Portugais de France ont été automatiquement inscrit sur les listes des Consulats.

Quelques rappels pratiques : si vous avez demandé à être inscrit sur les **listes électoralles françaises**, le vote se fera à la mairie de votre commune qui vous accueillera le **dimanche 26 mai**. Pour les Portugais résidents en France n'ayant fait aucune demande, il est rappelé qu'ils sont dorénavant inscrits automatiquement sur le recensement portugais, et que l'exercice du vote se

fera sur deux jours : le **25 et le 26 mai** au Consulat du Portugal de votre zone de résidence. Les bureaux de vote sont ouverts en général de 8h à 19h, mais l'information est à vérifier auprès de votre bureau.

Cette campagne divulgue et sensibilise les Portugais de France dont les voies comptent aussi. Rappelons qu'en plus des Européennes du mois de mai, les Portugais de France ont le droit de vote aussi pour les élections législatives qui auront lieu le 6 octobre au Portugal, ou les municipales françaises de 2020, par exemple.

Avec des initiatives comme celle-là, le but est de mobiliser notamment les jeunes dans ces actes citoyens en rappelant également l'importance que prennent les institutions. L'association Cap Magellan était d'ailleurs présente à la Fête de l'Europe sur le Parvis de l'Hôtel de Ville de Paris le week-end dernier. L'occasion de rencontrer jeunes et moins jeunes et de participer à diverses animations organisées pour l'occasion.

Il est donc rappeler que la prochaine échéance de cet acte citoyen procuré par le droit, et le devoir, de vote se déroulera les 25 et 26, ou seulement le 26 mai, prochains. Vérifiez votre situation et ne ratez pas l'opportunité de faire compter votre voie/voix !

Pour vérifier sur quel recensement vous êtes inscrit :

<https://www.recenseamento.mai.gov.pt/index.aspx>

Contact presse :

Barbara MARINHO

communication@capmagellan.com